

**CONSEIL DE QUARTIER
 CENTRE VILLE**
 Commission d'installation du mardi 19 janvier 2012
 19h, Hôtel de ville
RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Conseil de quartier : 35/40 sièges pourvus

Présent-e-s (22, dont 1 représentante)		Absent-e-s (7)
Stéphanie CAILLIES, co-animatrice élue Marie-José BERNIER Yves CAPITAINE Guillaume CASTELBOU Gérard CATTIN Olivier CLOSQUINET Patrick COLIN Brigitte DELABIE Charlotte D'HARCOURT Dominique DIEUDONNE Hugo FABRY	Daniel GUY Stéphane LANG Jean-Luc PERRIN Jean-Charles PRIN François REBOUD Chantal RINGEVAL Bernard TEMOIN Freddy THOMAS Emilie VILLENET Francine WRISEZ <i>Représentante de Pierre LONGUET</i>	Philippe BOUVY (H) Anne-Marie GANIER (H) Xavier GERARD (H) Eliane MERINO (H) Franck NOEL (CM) Francis FALALA (CG) Jean-Pierre FORTUNE (CG)
Présent-e-s liste complémentaire (9 et 10 ^è rangs)		Excusé-e-s (7)
Section femmes	Section hommes	Xavier ALBERTINI Céline BAUDOIN Marie DESCAZAUX Danielle FANCONY Pierre LONGUET Véronique PALOT MAILLART Serge PUGEAULT
Corinne CHEVALIER Monique GERARDIN	Arnaud DESPLANQUES	

Animation de la séance par Stéphanie Caillies, co-animatrice élue et Thierry Wippler, adjoint en charge de la démocratie locale.

- 1- **Accueil** et excuses des personnes indisponibles
- 2- **Tour de table**, pour faire connaissance entre anciens et nouveaux conseillers
- 3- **Rappel du fonctionnement et règlement du conseil de quartier**
- 4- **Désignation du – de la co-animateur–trice habitant–e**

Rappel du règlement intérieur : « *Le conseil de quartier nomme un-e habitant-e co-animateur-trice. Avec l'élue co-animateur-trice, il-elle a en charge la coordination du collectif d'animation. Il-elle est membre du collège des habitant-e-s.*

Le mandat de co-animateur-trice est de 3 ans. Après appel à candidatures, il-elle est désigné-e (s'il y a plusieurs candidat-e-s) par un vote à main levée, sauf demande de vote à bulletin secret d'un-e conseiller-ère de quartier. »

Stéphanie Caillies fait part des excuses motivées de Mme Palot-Maillart, qui présente sa candidature, et lit à l'assemblée les motivations de la candidate.

Elections à bulletins secrets :

Noms	Prénoms	Nombre de voix	Observations
COLIN	Patrick	10	
PALOT-MAILLART	Véronique	1	1 bulletin blanc et
PERRIN	Jean-Luc	9	1 bulletin nul

➤ **Patrick COLIN est élu en tant que co-animateur habitant.**

5- Désignation des membres du collectif d'animation

Rappel du règlement intérieur : « Un collectif d'animation est constitué. Il est composé d'un maximum de 6 personnes. Il a en charge la coordination, la préparation et l'animation des différentes réunions du conseil de quartier. Outre l'élu-e et l'habitant-e co-animateur-trice-s, il est composé du- de la conseiller-ère municipal-e de l'opposition si il-elle le souhaite et sur la base du volontariat complété d'un vote pour les autres membres (En cas d'égalité : tirage au sort). Ses membres ont un mandat de 3 ans. »

La parole est donnée à chaque représentant associatif pour présenter son association. Sur demande d'une association, Stéphanie Caillies fait valider à l'assemblée l'élargissement du collectif d'animation, pour permettre à toutes les associations d'y participer, excepté le premier qui aura pour objet l'organisation des travaux du conseil. Un consensus est alors trouvé sur la candidature de **François Reboud, pour l'association Envie.**

Elections à bulletins secrets pour les 2 habitants à désigner

Nom	Prénom	Collège	Nombre de voix
BERNIER	Marie-Josée	habitante	4
FABRY	Hugo	habitant	12
PALOT-MAILLART	Véronique	habitante	2
PERRIN	Jean-Luc	habitant	6
TEMOIN	Bernard	habitant	9

Membres du collectif d'animation :

Outre :

- Stéphanie CAILLIES, co-animatrice élue,
- Patrick COLIN, co-animateur habitant désigné,
- Xavier ALBERTINI ou Franck NOEL, élu de l'opposition,

est désigné : ➤ François REBOUD, représentant associatif,

sont élus : ➤ 1. Hugo FABRY, habitant

➤ 2. Bernard TEMOIN, habitant

6- Les objets de participation citoyenne 2012

La Ville tient à solliciter les conseils de quartier sur plusieurs thématiques :

Un fil rouge : Reims 2020 et les proximités

- A partir des cahiers de quartier Reims 2020 (cartographies des équipements, services, commerces et des différents modes de déplacements ; les chiffres clefs de la population), chaque conseil de quartier est invité à réagir, à définir les enjeux spécifiques de Reims 2020 pour son quartier : quels besoins, quelles propositions ?

- La reconquête de l'espace public :
 - L'apaisement de la circulation : la création de zones 30, quelle place pour chaque mode de transport ? Les cheminements piétonniers (trame verte, trame bleue)
 - Quel réseau secondaire cyclable dans chaque quartier en complément du schéma structurant à l'échelle de la ville ?
 - Les bancs dans la ville : où implanter de nouveaux bancs dans chaque quartier ?
 - Un été dans la ville, Place(s) au cinéma : dans chaque quartier, où se déroulera la prochaine séance de cinéma de plein air ? Quelles animations ?
- Quelles priorités dans chaque quartier pour la réfection des voiries ? A partir du diagnostic des services de la ville, chaque conseil de quartier sera invité à se prononcer.
- Le diagnostic participatif de la propreté des rues : lancé en 2011, les conseillers de quartier, les habitants notent la propreté des rues.
- Information sur le schéma des nuisances de l'agglomération : zoom par quartier sur les niveaux de pollution et les nuisances sonores.
- Information sur les nouveaux objectifs du tri des déchets
- Information sur la cartographie de la biodiversité dans la ville (faune et flore)
- Les projets spécifiques selon les quartiers : le choix des aires de jeux pour enfants, la dénomination de nouvelles rues, les nouveaux aménagements d'espaces publics, les projets d'urbanisation, le renouvellement urbain, les modifications de périmètre scolaire, ...

Chaque conseil de quartier définit ses priorités de réflexion, s'organise en conséquence et peut, comme auparavant, se saisir d'autres thèmes de travail qu'il estime importants pour le quartier.

Les réflexions et propositions des conseils de quartier sur les thématiques ci-dessus viendront également alimenter la révision du Plan local d'Urbanisme (PLU) et l'agenda 21 (Démarche et programme d'actions pour le développement durable).

7- Activités du conseil

Bernard Témoin, conseiller de quartier reconduit, souhaite un retour sur les dossiers auxquels les conseils de quartier ont été associés :

- la mise en concurrence du domaine public pour les commerçants non sédentaires
- les architectures protégées.

Les services travaillent actuellement sur une synthèse des contributions des conseils de quartier.

Il rappelle 2 sujets récurrents à intégrer éventuellement dans les travaux du nouveau conseil, s'il en est d'accord :

- les transports en commun (bruit, pollution, fréquence)
- la tenue des foires sur les Promenades (réduction des nuisances).

Après échange sur le fonctionnement du conseil de quartier et les différentes thématiques intéressant les conseillers, il est proposé de constituer 3 commissions. Stéphanie Cailliès et Patrick Colin soulignent l'intérêt qu'elles soient ouvertes aux habitants qui souhaiteraient y participer.

Direction de l'Expression Citoyenne

Service démocratie locale

ND/JMM

PROPOSITION DE COMMISSIONS		
Aménagement du territoire, voirie, développement durable	Reims 2020	Culture et sport
Bernard Témoïn, référent Yves Capitaine Olivier Closquinet Dominique Dieudonné Jean-Luc Perrin François Reboud Chantal Ringeval Freddy Thomas Francine Wrissez	Freddy Thomas, référent en binôme avec un membre du collectif à désigner Yves Capitaine Gérard Cattin Olivier Closquinet Jean-Luc Perrin Chantal Ringeval Francine Wrissez	Emilie Villenet, référente en binôme avec un membre du collectif à désigner Brigitte Delabie Monique Gérardin Freddy Thomas

A retenir

Samedi de la démocratie locale du 11/02/2012 à l'Hôtel de ville, de 9h30 à 12h.

- Information sur la Biennale de l'égalité Femmes / Hommes
- Lancement de l'opération Place(s) au ciné 2012,
- Lancement du dispositif de concertation « Les bancs dans la ville ».

La séance est levée à 21h15 et se poursuit avec le verre de l'amitié.